

ACCÈS EN DÉCHÈTERIE



Formulaire destiné aux particuliers et aux professionnels

La Communauté de Communes de la Dombes dispose de quatre déchèteries :

Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Saint-André-de-Corcy et Villars-les-Dombes.

L'accès aux déchèteries est soumis à la présentation d'un badge. Pour en faire la demande, merci de remplir ce formulaire qui devra être accompagné OBLIGATOIREMENT :

- d'un justificatif de domicile (de moins de 6 mois).
- d'un extrait KBIS (pour les professionnels).

1 BADGE PAR FOYER OU PAR PROFESSIONNEL

Nom : Prénom :

Nom et prénom du conjoint :

Raison sociale / type d'activité :

Téléphone : Mail :

Adresse :

Code postal / Commune : Type d'habitat : Collectif / Individuel

Si habitat collectif, nom du bailleur / syndic / propriétaire :

Justificatif de domicile présenté :

N° de badge : Création de badge

Renouvellement (7 €, chèque à l'ordre du Trésor Public)

N° de SIRET (pour les professionnels) :

Inscription au service Déchets effectuée ? : Oui / Non

Date : Signature :

Pour obtenir votre badge :

- Présenter ce formulaire et la pièce justificative lors de votre prochain passage à la déchèterie.
- **OU** adressez ces documents :
 - par courriel à service.dechets@ccdombes.fr
 - par courrier à : Communauté de Communes de la Dombes
100 avenue Foch 01400 Châtillon-sur-Chalaronne



**Tout véhicule non équipé d'un badge ne pourra pas accéder aux déchèteries.
Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte.**

